

<https://pleneuf-erquy-matignon.catholique.fr/Marc-Menard-Matignon.html>



Réformer l'église, pour limiter les dérives

- Actualités - Lu dans la presse -

Date de mise en ligne : samedi 20 avril 2019

Copyright © Communauté pastorale Pléneuf - Erquy - Matignon - Tous droits

réservés

Courrier des lecteurs

« Réformer l'Église pour limiter les dérives »

Catholicisme. « Il ne faut pas minimiser la responsabilité des criminels ni celle de ceux qui ont couvert les abus sexuels. Mais « le milieu clérical » peut favoriser les dérives. »

Élie Gettray (courriel) :

« [...] Il faut bien voir que le « milieu clérical », tel qu'il s'est constitué, constitue un foyer d'attraction favorables à toutes des dérives (crimes sexuels, abus spirituels et autres perversités...). Sur ce point à au moins, nous pouvons y remédier sérieusement, par une réforme systématique, qui porterait sur les trois points suivants :

Égalité homme-femme

- Mettre fin à la misogynie de nos institutions ecclésiales en imposant, dans nos institutions, l'égalité homme-femme que la société civile ecclésiale depuis Constantin. Il est en particulier incompréhensible que les ministères soient réservés au sexe masculin. Une juste et normale intégration des femmes dans toutes les sphères de l'Église pourrait contribuer à équilibrer la vie des commu-



« Le prêtre est d'abord un baptisé » dans « sa communauté » et « pour » sa communauté. »

- Mettre fin au cléricalisme et à l'hypermoralisation des clercs qui sont placés en surplomb et à part dans les communautés chrétiennes. Et ce penchant serait plutôt de rebour en

ce moment, il faut savoir distinguer les vocations : celles des religieux, des prêtres et des théologiens sont distinctes. Le prêtre n'est pas un religieux et son service n'a pas à être lié à un état de vie comme c'est le cas pour celles et ceux qui prononcent des vœux. Le sexe (masculin/féminin) et l'état de vie (marité ou célibataire) n'ont pas à intervenir dans l'accès aux divers ministères. Le prêtre est d'abord un baptisé « dans » sa communauté et « pour » sa communauté.

- Il faut supprimer cette disposition légale qui lie la gouvernance de l'Église à l'ordination. Il faut démocratiser nos fonctionnements et les rendre plus sains et plus transparents.

- Je mesure combien tout cela suppose de reconversions théologiques et canoniques, sans compter tout simplement, cette conversion première : l'Évangile qui inspire toutes les autres. >>>

2019 04 19 Ouest France courrier des lecteur

transmis par Marc Ménard, Matignon